



Assemblée générale

Distr. limitée
27 janvier 2014
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité juridique
Cinquante-troisième session
Vienne, 24 mars-4 avril 2014

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général.
5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial.
6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
7. Questions relatives:
 - a) À la définition et à la délimitation de l'espace;
 - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial.
10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
11. Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.



12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique.
13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
14. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité juridique.

Annotations*

2. Élection du Président

Au paragraphe 27 de sa résolution 68/75, intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace", l'Assemblée générale a entériné la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2014-2015, et a rappelé qu'à leurs sessions respectives en 2014, le Comité et ses sous-comités devraient élire les membres de leurs bureaux pour cette période.

Le Comité, à sa cinquante-cinquième session (A/67/20, par. 331) a pris note de la candidature de Kai-Uwe Schrogl (Allemagne) au poste de président du Sous-Comité juridique.

5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant des informations sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (A/AC.105/C.2/104).

6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Au paragraphe 4 de sa résolution 68/75, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-troisième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.

Conformément à l'accord auquel est parvenu le Groupe de travail à la cinquante-deuxième session du Sous-Comité, les réponses reçues par le Secrétariat aux questions figurant dans le questionnaire établi par le Président du Groupe de travail seront disponibles dans un document de séance. Un aperçu des réponses au questionnaire, ainsi qu'une synthèse des vues présentées par écrit et soulevées dans les discussions au cours de cette session, sera également disponible dans un document de séance (A/AC.105/1045, annexe I, par. 10 et 15).

À sa cinquante-deuxième session, le Sous-Comité est convenu qu'à sa cinquante-troisième session, il examinerait la nécessité de proroger le mandat du Groupe de travail au-delà de cette session (A/AC.105/1045, par. 188).

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

7. Questions relatives

a) À la définition et à la délimitation de l'espace

b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications

Au paragraphe 4 de sa résolution 68/75, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-troisième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.

À sa trente-neuvième session, en 2000, le Sous-Comité est convenu que le Groupe de travail n'examinerait que les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/738, par. 108).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses reçues des États Membres aux questions concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/889/Add.13 et 14), d'une note du Secrétariat contenant les réponses reçues des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les législations et pratiques nationales concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/865/Add.14 et 15) et d'une note du Secrétariat contenant les réponses des États Membres et des observateurs permanents auprès du Comité aux questions concernant les vols suborbitaux effectués aux fins de missions scientifiques et/ou du transport d'êtres humains (A/AC.105/1039/Add.2 et 3).

8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité juridique sera saisi de la résolution 68/74 de l'Assemblée générale datée du 11 décembre 2013, intitulée "Recommandations concernant les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique".

9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-sixième session, est convenu que le point sur le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial devrait être considéré comme un point ordinaire de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique (A/68/20, par. 252).

10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-sixième session, est convenu que le point sur l'examen et la révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-troisième session (A/68/20, par. 252).

11. Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-sixième session, est convenu qu'il faudrait considérer le point concernant l'échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique, comme un thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-troisième session (A/68/20, par. 252).

12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa cinquante-sixième session, est convenu d'inscrire le point concernant l'échange général d'informations sur les instruments juridiques non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique comme thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-troisième session (A/68/20, par. 251 et 252).

13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

À sa cinquante et unième session, le Sous-Comité juridique est convenu d'inscrire à l'ordre du jour le point sur l'examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui serait examiné conformément au plan de travail quinquennal (A/AC.105/1003, par. 179). Conformément au plan de travail, en 2014, le Sous-Comité poursuivra l'échange d'informations et mettra en place un groupe de travail, qui se penchera sur la classification de l'ensemble des mécanismes de coopération internationale, notamment les accords bilatéraux et multilatéraux, les arrangements non contraignants, les principes, les lignes directrices techniques et autres mécanismes de coopération en place (A/AC.105/1003, par. 179).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses que le Secrétariat aura reçues des États Membres et des observateurs permanents auprès du Comité sur l'examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/C.2/105 et Add.1 et 2).

14. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité juridique proposera au Comité un projet d'ordre du jour provisoire pour sa cinquante-quatrième session.

Colloque

À sa cinquante-deuxième session, le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-

troisième session (A/AC.105/1045, par. 189). Un colloque sur le thème des besoins en matière de réglementation des très petits satellites se tiendra dans l'après-midi du 24 mars 2014.

Informations fournies par le Président du Groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique sur la viabilité à long terme des activités spatiales

À sa cinquante-sixième session, le Comité est convenu que le Président du Groupe de travail informerait le Sous-Comité juridique à sa soixante-troisième session des progrès accomplis par le Groupe avant et pendant la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/68/20, par. 167).

Questions d'organisation

À sa cinquante-quatrième session, le Comité a fait siennes les recommandations formulées par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/990, par. 194 et 196 à 198) et par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 216 à 220) concernant l'amélioration et l'optimisation des méthodes de travail de ces organes subsidiaires (A/66/20, par. 298).

Annexe

Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 6, 7 a) et 13 le maximum de temps disponible.
2. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 4, intitulé "Débat général", peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, comme en a convenu le Comité à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/66/20, par. 298 b)).
3. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tout point pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux*

| <i>Date</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
|-----------------------------------|---|---|
| Semaine du 24-28 mars 2014 | | |
| Lundi 24 mars | Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Président Point 3. Déclaration du Président Point 4. Débat général | Colloque organisé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial sur le thème des besoins en matière de réglementation des très petits satellites |
| Mardi 25 mars | Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques | Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques |

* À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leur programme, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

| <i>Date</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
|--|--|--|
| Mercredi 26 mars | Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques | Point 4. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace ^b Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Présentations techniques |
| Jeudi 27 mars | Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace ^b Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques | Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace ^b Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques |
| Vendredi 28 mars | Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace ^b Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques | Point 4. Débat général Point 13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Point 14. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité Présentations techniques |
| Semaine du 31 mars-4 avril 2014 | | |
| Lundi 31 mars | Point 4. Débat général Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique Point 13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Présentations techniques | Point 11. Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique Point 13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Présentations techniques |

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| Mardi 1 ^{er} avril | <p>Point 11. Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique</p> <p>Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique</p> <p>Point 13. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique^c</p> <p>Présentations techniques</p> | <p>Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial</p> <p>Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace</p> <p>Point 11. Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Mercredi 2 avril | <p>Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial</p> <p>Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace</p> <p>Point 14. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Présentations techniques</p> | <p>Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial</p> <p>Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace</p> <p>Point 14. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Jeudi 3 avril | <p>Point 14. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité</p> <p>Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 6 de l'ordre du jour^a</p> <p>Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 7 a) de l'ordre du jour^b</p> <p>Présentations techniques</p> | <p>Adoption du rapport du Groupe de travail sur le point 13 de l'ordre du jour</p> <p>Adoption du rapport du Sous-Comité juridique</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Vendredi 4 avril | Adoption du rapport du Sous-Comité juridique | Adoption du rapport du Sous-Comité juridique |

^a Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 68/75, de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 6. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 6 le jeudi 3 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^b Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 68/75, de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 7 a). Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 7 a) le jeudi 3 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur les mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 13. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 13 le jeudi 3 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.